

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : snrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://snrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 342 du 7 février 2014

COMMUNIQUE DU SNTRS-CGT

SOUFFRANCE AU TRAVAIL AU CNRS

Sommes-nous au début d'une vague de suicide ?

La survenue, pour le seul mois de janvier 2014, de trois suicides de personnels travaillant dans des laboratoires et l'administration du CNRS (Rennes, Annecy, Meudon) nous inquiètent sérieusement. Même si les facteurs qui ont conduit à ces drames ne sont pas encore connus, deux de ces collègues étaient en congés de maladie.

La Direction du CNRS et le Ministère ne doivent pas prendre la situation à la légère. Ils doivent tenir compte de la souffrance au travail qui se manifeste dans les laboratoires et les services, notamment en révisant leurs objectifs de réduction d'emplois et en donnant les moyens aux Comités d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail d'exercer toutes leurs prérogatives.

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) rebaptisée Modernisation de l'Action Publique (MAP) par le gouvernement Ayrault a des conséquences directes sur le mal être au travail et l'augmentation des risques psychosociaux.

Au CNRS, le budget 2014 va accentuer ces difficultés du fait des suppressions massives d'emplois. En 2014, le CNRS va perdre 842 emplois (102 fonctionnaires et 740 CDD payés sur la subvention d'Etat). Les conditions de travail vont s'en ressentir sérieusement car il sera difficile d'effectuer le remplacement de toutes les absences. L'emploi précaire restera à un haut niveau en raison du nombre important de CDD payés sur les ressources propres des laboratoires.

La dégradation des conditions de travail au CNRS est aussi la conséquence du mode de management qui renforce le poids de la hiérarchie et des outils de contrôle, la pression pour la réalisation d'objectifs, la course aux publications et à l'obtention de contrats,...

La Direction du CNRS nie la dégradation des conditions de travail bien que les signaux d'alerte se multiplient : arrêts de maladie, dépressions, augmentation des cas de souffrance et de harcèlements au travail déclarés auprès des DRH, de la médiatrice du CNRS et auprès du SNTRS-CGT. Il est temps de rendre publics les travaux du CNAM sur la souffrance des chercheurs et de lancer la même étude pour les ingénieurs, techniciens et administratifs. Les procédures mises en place par la direction, circulaire sur les risques psychosociaux et cellule de veille sont insuffisantes et peu efficaces. Il est temps de s'attaquer aux causes des risques psychosociaux et non à leurs seuls symptômes.

Villejuif, le 7 février 2014